

Charte d'utilisation du Wifi à la médiathèque municipale Jean Farges Marolles-en-Hurepoix

La médiathèque met à disposition des usagers un accès Wifi, complétant ainsi son offre pour permettre au public d'utiliser les nouveaux outils de recherche d'information. L'utilisation du Wifi dans la médiathèque est indépendante du fonctionnement et des conditions d'accès à l'espace multimédia.

La médiathèque offre aux personnes disposant d'un ordinateur portable ou de tout autre matériel équipé du wifi (tablette, smartphone, etc) la possibilité de se connecter gratuitement au réseau wifi.

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation de la connexion wifi de la médiathèque.

En particulier, elle précise les responsabilités des utilisateurs, ce conformément à la législation et afin de permettre un usage normal et optimal de ce service.

Les modalités d'utilisation

Les personnes qui souhaitent utiliser le wifi doivent obligatoirement se présenter à l'accueil pendant les heures d'ouverture au public. La présentation d'une pièce d'identité ainsi que la signature de la présente charte est obligatoire.

Les utilisateurs doivent être majeurs.

Un identifiant à usage unique et un mot de passe leur sera remis à chaque utilisation à concurrence de 5 personnes simultanément.

Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser ce service. L'utilisateur reste seul responsable de la sécurité et de la protection de ses équipements connectés.

La durée de connexion est limitée (au choix 1 heure, 2 heures ou 4 heures). En cas de dépassement de la durée, l'utilisateur peut à nouveau demander un crédit d'heure sous réserve que le nombre maximum d'utilisateur n'est pas atteint.

Règles d'utilisation

Le matériel personnel peut être raccordé à l'alimentation électrique en respectant les règles de sécurité. Des prises sont disponibles près des tables de travail.

Chaque utilisateur est juridiquement responsable de l'usage qu'il fait de cette connexion. Il s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique et notamment :

- à faire un usage strictement personnel de ses identifiant et mot de passe
- l'utilisateur devra respecter, sans que cette liste ait un caractère exhaustif, les réglementations relatives :

- à la vie privée de toute personne et à son respect ;
- au Code de la propriété intellectuelle et artistique ;
- aux traitements automatisés de données nominatives ;
- au respect des règles d'ordre public en matière de contenu des informations qui seraient susceptibles d'être mises en ligne sur le réseau Internet portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité des utilisateurs du réseau par accès à des messages, images ou textes provocants ;
- au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises par la voie des télécommunications.

- L'utilisateur, dans le cadre de l'utilisation du service, s'engage également à :

- respecter les instructions d'utilisation des points d'accès public à Internet sans fil qui ont été portées à sa connaissance ;
- ne pas effectuer des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau, à l'intégrité de l'outil informatique ;
- ne pas divulguer son mot de passe de connexion ;
- ne pas récolter ou collecter d'informations concernant des tiers sans leur consentement ;
- ne pas créer une fausse identité ;
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un service et/ou à une donnée et/ou à un fichier ;
- ne pas diffuser ou permettre de télécharger tous les éléments contenant les logiciels ou autres éléments protégés par les droits de propriété intellectuelle, à moins qu'il ne détienne lesdits droits ou qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires ;
- ne pas adresser de message indésirable et à ne pas effectuer de spamming ;
- ne pas transmettre de virus, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre programme nuisible ou destructeur pour les tiers et/ou d'autres utilisateurs ;
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un système automatisé de traitement de données ou à s'y maintenir ;
- ne pas perturber les services et/ou contenus et/ou données et/ou contenus auxquels il accède ;
- ne pas envoyer des chaînes de lettres ou proposer des ventes dite boule de neige ou pyramidale
- Ne pas adresser de courrier et/ou message électronique comprenant des propos menaçants, injurieux, diffamatoires, obscènes, indécents, illicites ou portant atteinte aux droits des personnes et à la protection des mineurs;
- ne pas adresser de publicité, message promotionnel ou tout autre forme de sollicitation ou démarchage non sollicité;

L'utilisation du Wifi se fait dans le respect des autres publics : matériel utilisé en mode silencieux, port d'un casque audio ou d'écouteurs obligatoire, interdiction de la fonction vocale.

Responsabilités

La fourniture d'informations délibérément erronées lors de l'inscription est considérée comme une faute grave pouvant entraîner une interdiction d'accès aux ressources et des poursuites en cas d'actes délictueux.

La médiathèque ne peut être tenue pour responsable du contenu des pages internet.

Les risques de sécurité inhérents aux accès internet (virus, usurpation d'identité, logiciels espions, ...) relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. La commune ne peut être en aucun cas être tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service wifi par l'utilisateur. L'utilisateur reconnaît que la commune ne peut être responsable des contenus ou services auquel il accède ni ne peut garantir l'accessibilité aux contenus et services ni la rapidité d'utilisation, l'accès au service wifi pouvant être suspendu à tout moment sans préavis.

Conservation des données

L'utilisateur reconnaît avoir été informé qu'en vertu du décret de 2 mars 2006 relatif à la conservation des données de communications électroniques et la loi de 2009-1311, relative à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur Internet, dite « HADOPI2 », les fichiers de traces, l'historique des actions effectuées, sont conservés pendant un an et doivent être mis à la disposition de la justice dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Les données précisément conservées sont : nom, prénom, adresse physique de l'équipement (MAC address), adresses des sites consultées horodatées, heure et date des connexions, protocole utilisé.

En fonction de l'évolution de la législation, si d'autres informations doivent être conservées, la charte sera mise à jour et devra à nouveau être signée par les utilisateurs.

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à des poursuites pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Acceptation de la Charte

Pour les usagers majeurs

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'utilisation – avec du matériel personnel – du Wifi de la médiathèque municipale Jean Farges de Marolles-en-Hurepoix et m'engage formellement à les respecter.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

N° de la pièce d'identité :

Email : Téléphone (facultatif) :

Date

Signature